## Lutter contre les LGBTQIAphobies



# Évolution du cadre législatif en France sur les droits des personnes LGBTQIA+

1982 : dépénalisation de l'homosexualité

**1992** : l'homosexualité sort de la liste des maladies mentales en France (en 1990 de la liste de l'Organisation Mondiale de la Santé)

1999 : loi sur la Pacte Civil de Solidarité (PACS)

**2010** : la transidentité sort de la liste des maladies mentales en France (en 2019 de la liste de l'Organisation Mondiale de la Santé)

2013 : loi sur l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe

2016 : simplification des procédures de changement d'état civil

2021 : accès à la PMA pour les couples de femmes et pour les femmes seules

**2022** : loi interdisant les thérapies de conversion visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne

### Rappel du cadre juridique

« La haine anti-LGBT+ désigne toute manifestation de mépris, de rejet ou de haine envers une personne ou un groupe de personnes en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre, réelle ou supposée. Elle peut prendre de multiples formes : de la moquerie aux violences physiques ou sexuelles, en passant par les insultes, la diffamation, les menaces, l'outing, l'appel à la discrimination, à la haine ou à la violence, le harcèlement, les discriminations, voire le meurtre. [...] La haine anti-LGBT+ ou LGBTphobies (lesbophobie, gayphobie, biphobie et transphobie), recouvre des réalités différentes selon les groupes visés. »

Source : Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ (2020-2023) - Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et la DILCRAH

En droit, on parle de discrimination quand 3 éléments sont réunis. Il doit s'agir :

- 1. d'un traitement défavorable
- 2. fondé sur un critère interdit par la loi
- 3. consistant en un acte, une pratique ou une règle, dans un domaine prévu par la loi tel que l'emploi ou l'accès à un bien ou à un service public ou privé (comme celui de l'éducation)

La loi française punit les discriminations relevant de 25 critères, dont l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Une situation de discrimination peut être fondée sur plusieurs critères prohibés. Une personne victime de LGBTphobie peut saisir la justice afin de faire valoir ses droits, ainsi que le dispositif de signalement de l'Université Gustave Eiffel.



## Lutter contre les LGBTQIAphobies



### Les LGBTQIAphobies en France : quelques chiffres

- En 2022, l'association SOS homophobie a reçu **1 195 témoignages de situations LGBTQIAphobes**, soit **une augmentation de 5 %** par rapport à 2021. Le nombre de cas de **transphobie** a **augmenté de 27 %** par rapport à 2021.
- 3 790 atteintes LGBTQIAphobes enregistrées en 2021 par les services de police et gendarmerie (dont 2170 crimes et délits et 1620 contraventions).
- 14 % des personnes LGBTQIA+ ont subi une agression physique et/ou sexuelle ces cinq dernières années en raison de leur orientation sexuelle et/ou identité de genre (FRA, 2020).
- Le **risque de suicide est en moyenne 4 fois plus important** pour les personnes homosexuelles et bisexuelles que pour l'ensemble de la population ; le risque est **7 fois plus important** pour les personnes trans (INPES, 2014).
- 51 % des agent·es publics estiment que révéler leur homosexualité dans le cadre professionnel contribue à mettre mal à l'aise leurs collègues (Défenseur des Droits, 2017).
- D'après l'enquête réalisée par l'Observatoire étudiant des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur (Baromètre 2023), 20% des étudiantes ont déjà été témoins d'injures LGBTQIAphobes.

# Pour signaler une violence : le dispositif de signalement de la mission Égalité de l'Université Gustave Eiffel

Signaler une violence sexiste, discriminatoire ou sexuelle à l'université en envoyant un mail à vieetudiante.harcelement@univ-eiffel.fr

Tous les échanges sont **confidentiels** tant que la victime n'en décide pas autrement.

La mission Égalité peut vous accompagner dans vos démarches administratives, pédagogiques et juridiques, et vous orienter vers :

- les services universitaires de santé (<u>ssu@univ-eiffel.fr</u> 01 60 95 74 43) et d'action sociale (<u>actionsociale@univ-eiffel.fr</u> - 01 60 95 70 07)
- la plateforme d'écoute et de soutien Pro-consulte. Des psychologues vous écoutent et vous orientent au 0 805 230 805 puis composez le code de connexion 7744 (appel gratuit).

Pour plus d'informations : <a href="https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/">https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/</a>

#### Quelques associations spécialisées

- SOS Homophobie: par téléphone au 01 48 06 42 41 ou en ligne sur <a href="https://www.sos-homophobie.org/chatecoute">https://www.sos-homophobie.org/chatecoute</a>
- En Avant Toute(s): <a href="https://commentonsaime.fr/">https://commentonsaime.fr/</a>
  (tchat en ligne)
- Par téléphone au 0 810 20 30 40 ou en ligne sur <u>https://ecoute.contrelhomophobie.org/</u> (tous les jours de 8 h à 23 h)
- OUTrans: association féministe d'autosupport trans, qui propose notamment des groupes de parole. Plus d'infos sur <a href="https://outrans.org/">https://outrans.org/</a>

#### Saisir le Défenseur des Droits

Si vous êtes victime de discriminations en raison de votre orientation sexuelle ou de votre identité de genre, vous pouvez saisir le Défenseur des Droits, par téléphone au 3928 ou en ligne sur <a href="https://www.antidiscriminations.fr/">https://www.antidiscriminations.fr/</a>



